



Le consul Christophe Vauthey, le président du comptoir Pierre Savary, et l'ambassadeur de Slovaquie M. Schill (de g. à dr.) ont relevé hier les similitudes qui unissaient la Suisse et la Slovaquie. ALAIN WICHT

## Carpates et forêt tropicale au menu du Comptoir broyard

**PAYERNE • La 5<sup>e</sup> édition du grand raout, qui se tiendra du 13 au 22 novembre, invite la Slovaquie et le Papiliorama de Chiètres sous sa tente.**

**TAMARA BONGARD**

L'hôte d'honneur de la 5<sup>e</sup> édition du Comptoir broyard est une contrée où l'on produit des pommes de terre, des betteraves sucrières, du tabac et dont le met traditionnel est la soupe aux choux accompagnée de saucisses. Non, non, il ne s'agit pas de la plaine de l'Orbe. Mais bien de la Slovaquie. Une république située juste à l'Est de l'Autriche qui compte de nombreux points communs avec la Suisse. Toute une délégation slovaque était d'ailleurs présente hier, lors d'une conférence de presse, pour relever ces similitudes (voir ci-après). L'occasion aussi pour le comité d'organisation de dresser à gros traits le programme du grand raout au budget de 1,3 mio qui se tiendra du 13 au 22 novembre 2009 à Payerne.

### Il fera plus chaud

Les visiteurs du comptoir – il en vient généralement environ 70 000 à chaque édition – pourront d'abord découvrir la gastronomie et les vins slovaques dans un des six restaurants de la manifestation. Car comme l'a relevé le syndic de Payerne Michel Roulin, on découvre souvent un pays grâce à ses spécialités culinaires. Les danses traditionnelles slovaques seront également représentées par un groupe folklorique. Et évidemment, le pays membre de l'Union européenne depuis

2004 tiendra un des 220 stands de la halle d'exposition qui s'étendra sur 11 000 m<sup>2</sup>.

Un peu moins exotique mais plus tropical, l'invité d'honneur du comptoir broyard sera cette année le Papiliorama de Chiètres et la région du Lac. L'entrée du grand raout deviendra une vraie forêt tropicale et permettra de présenter diverses petites bestioles incroyables. Etienne Buchs, responsable technique de la manifestation a d'ailleurs promis un réchauffement général de la température du comptoir: les tentes plantées sur la place d'armes

payernoise compteront près de 50% de chauffages supplémentaires. Les frileux seront ravis.

Du côté des nouveautés, on découvrira notamment cette année un bar VIP, moins bruyant, et le travail d'artisans locaux (par exemple des potiers ou des souffleurs de verres) qui confectionneront des objets en direct. Les incontournables ne seront pas oubliés, comme l'élection de miss et mister comptoir, le tournoi d'échecs, la halle agricole ou le salon du mariage. [www.comptoir-broyard.ch](http://www.comptoir-broyard.ch)

## SLOVÉNIE, EUH... SLOVAQUIE

Slovaquie et Helvétie sont quasiment de la même taille. Si la superficie totale de la première (48 800 m<sup>2</sup>) est légèrement plus grande que celle de la seconde (41 000 m<sup>2</sup>), la Suisse compte plus d'habitants (7,7 mio contre 5,4 mio pour la Slovaquie). Les deux pays sont montagneux – les Carpates s'élèvent tout de même jusqu'à 2655 mètres. Malgré ces points communs, la Slovaquie est relativement peu connue dans notre pays, comme l'ont regretté hier plusieurs intervenants. «J'imagine que beaucoup d'entre vous confondent la

Slovaquie avec la Slovanie (ex-Yougoslavie, ndr). Vous n'êtes pas les seuls. Rien qu'en 2004, près de 600 kg de courrier, ont dû être réacheminés de la Slovaquie vers la Slovanie», a relevé hier Christophe Vauthey, enfant de Payerne qui a été consul à Bratislava. Plusieurs contacts entre des municipalités ou des clubs sportifs de la Broye et la Slovaquie, ont permis de jeter les premiers ponts entre les deux régions. Une coopération utile pour les deux parties, comme l'a souligné M. Schill, ambassadeur slovaque. TB

VINS VAUDOIS

## Le Vully peu affecté par la simplification des AOC

**FRANCIS GRANGET**

Pour s'adapter à la législation fédérale, Vaud va simplifier ses appellations viticoles. Selon le nouveau règlement, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2009 et qui regroupera quatre anciens textes en un seul, les appellations seront ainsi réservées aux six régions viticoles du canton. Les AOC Chablais, Lavaux, La Côte, Côtes-de-l'Orbe, Bonvillars et Vully remplaceront les 150 appellations existantes.

**Selon le chimiste cantonal**

Bernard Klein, interrogé par l'ATS, cette simplification permettra de mieux vendre le vin vaudois. «Les Suisses allemandiques qui achètent 80% de la production cantonale, se rappelleront par exemple plus facilement de l'appellation «Lavaux» que du nom des petits crus locaux», estime-t-il. La nouvelle législation introduit en outre des critères qualitatifs: les mentions «Grand cru» et «Premier grand cru» pourront être obtenues en respectant un cahier des charges bien précis (pas de coupage, teneur en sucre, lieu de production).

**Du côté du Vully**, le vignoble le plus septentrional du canton de Vaud (quelque 50 hectares), la nouvelle législation ne change pas grand-chose. «Depuis belle lurette, en effet, de Sugiez (FR) à Villars-le-Grand (VD), on

ne vend que l'appellation Vully. On n'a jamais eu un nom de village sur l'étiquette», précise Pierre Gentizon, de Constantine, président du Groupement des vignerons du Vully vaudois. Du coup, l'abandon de la règle du «49-51%», qui permettait à un vin d'avoir droit à l'appellation d'origine contrôlée de son lieu de production si 51% du raisin au moins provenait des vignes de ce territoire (le restant d'un vignoble voisin), est sans réelles conséquences pour les vignerons vullériens.

«Nous sommes des précurseurs pour avoir toujours mis en avant l'AOC Vully, qui plus est intercantonale, poursuit Pierre Gentizon. Mais il est vrai qu'en tout notre appellation ne représente que 150 hectares. Cela relativise nos efforts...»

**Comme ils vont le faire** pour la troisième année à l'enseigne de Vullyssima, le 3 mai à Morat, encaveurs vaudois et fribourgeois de l'appellation multiplient les contacts. Il ne leur reste plus qu'à enjamber désormais quelques chicanes administratives – des différences de quotas et de prix ou encore le fait qu'on chiffre la vendange en litres sur Vaud et en kilos sur Fribourg – pour pouvoir collaborer de façon encore plus étroite. «Peut-être que la nouvelle législation fédérale accélèrera le mouvement!»

EN BREF

**MALVERSATIONS AU CHUV**

### L'Etat de Vaud recourt

L'Etat de Vaud a décidé de recourir dans l'affaire des malversations au CHUV. Il estime que l'ampleur des détournements commis par J.B. dépasse de plusieurs millions les 5,3 millions retenus par l'ordonnance de renvoi. Le juge d'instruction a renoncé à retenir contre l'ancien chef du service de neurologie un certain nombre de montants, a expliqué hier M<sup>e</sup> Jean-Christophe Diserens, avocat de l'Etat de Vaud, partie civile dans l'affaire. Additionnées, ces sommes se chiffrent à plusieurs millions de francs. ATS

**AVENCHES**

### Le Lacotel fait partie de la famille de la Guilde

L'hôtel-restaurant Lacotel à Avenches fait désormais partie de la famille de la Guilde. L'établissement a fêté hier son adhésion et en a profité pour inaugurer son restaurant gastronomique l'Agape. Fondée le 17 mai 1954 par quelques cuisiniers, la Guilde suisse des restaurateurs-cuisiniers veut créer des structures gastronomiques aux qualités incontournables. Elle compte à ce jour 300 établissements suisses. Pour en faire partie, il faut notamment être détenteur d'une patente d'établissement gastronomique et préparer des produits du marché avec soin dans le cadre d'une cuisine où la créativité est de mise. DEF

EN BREF

**NUVILLY**

### Le P'tit Moulin ouvre ses portes

Le P'tit Moulin à Nuvilly organise sa première journée portes ouvertes, samedi 28 mars, de 11 à 15 h. L'association en profitera pour présenter ses diverses activités comme la halte-garderie, ses ateliers jeux et nature et son accueil extrascolaire. Les visiteurs auront également l'occasion de découvrir de nouveaux locaux, au chemin du Moulin 70. Des animations (grimage, atelier peinture, conte) pour les enfants sont prévues de 11 à 14 h. Plus d'infos au 026 665 02 76 ou sur [www.petitmoulin.ch](http://www.petitmoulin.ch). DEF

**MÉMENTO BROYE**

> **PUÉRICULTURE** Croix-Rouge. Ecole de Motte-Châtel 9, **Estavayer-le-Lac**, sur rendez-vous au 026 664 77 90.  
> **CAFÉ PARENTS-ENFANTS** Ecole maternelle les Oursons au Sacré-Cœur, **Estavayer-le-Lac**, 14 h 30-16 h 30, **Courtepin** 15-17 h. Education familiale 026 321 48 70.

LÉCHELLES

## La route cantonale passera sous la loupe

**DELPHINE FRANCEY**

«Nous avons pris contact avec le canton. La première étape consistera à faire un diagnostic de la route cantonale en déterminant le nombre de mouvements et les heures de pointe. Ensuite, nous étudierons les mesures de sécurité possibles.» Lundi soir, lors de l'assemblée de la commune de Léchelles, le conseiller communal Christian Kabusch a fait un état des lieux concernant la pétition de Caroline et Pierre-Philippe Linder. Le couple avait remis une péti-

tion munie de 206 signatures – alors que Léchelles compte 601 habitants – au conseiller d'Etat Georges Godel, en décembre dernier («LL» du 6 décembre 2008). Les signataires demandaient à la commune d'améliorer la sécurité sur la route cantonale, qui traverse le village, en plaçant une signalisation efficace aux abords de l'école et en contrôlant la vitesse des véhicules. Ils souhaitaient également avoir une statistique des accidents et des contrôles de vitesse de la police. «Le Conseil

communal ne s'est pas prononcé sur ces objets, ce qui est regrettable», estime Pierre-Philippe Linder en se confiant après l'assemblée. «Nous attendons maintenant des mesures concrètes.»

**Dans un autre registre**, le groupe de travail, chargé de définir les besoins des habitants en vue de la création d'une grande salle, a présenté son rapport. Les problèmes évoqués par les gens concernent les douches et le vestiaire installés dans le bâti-

ment communal ainsi que la grandeur et l'accessibilité de la scène. «Nous avons défini les besoins. Ils serviront de base de départ pour permettre à des professionnels d'esquisser des solutions», a indiqué André Chassot, responsable du groupe de travail.

Egalement à l'ordre du jour, les comptes 2008 ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Ils bouclent sur un bénéfice de 5600 francs pour un total des charges de 2,13 millions de francs. I